PARTIE I:		INTRODUCTION GÉNÉRALE	
Cha	pitre 1 :	Bref historique de la médiation	
Chapitre 2 :		Définition et typologie de la médiation	
1.	La média	ation d'évaluation	
2.	La média	ation « pure »	
Cha	pitre 3 :	Dans quels cas recourir à la médiation et à quel moment ?	
1.	Les affai	res qui ne se prêtent pas à la médiation 13	
2.	Le meilleur moment pour recourir à la médiation		
3.	Les raisons subjectives pour recourir à la médiation dès que possible		
4.	Les raisons objectives pour recourir à la médiation dès que possible		
Cha	pitre 4 :	Le choix du médiateur	
1.	La forma	ition adéquate à la médiation	
2.	L'expérie	ence effective de la médiation	
3.	Les qual	ités personnelles du médiateur	
4.		ateur doit-il être un expert de la matière au centre ?	
5.	Le « style	e » du médiateur en tant que critère de sélection 21	
6.	L'absenc	ce de tout conflit d'intérêts	
7.	Le choix	final du médiateur	

PARTIE I	II :	LES ÉTAPES DU PROCESSUS DE MÉDIATION . 29	
Introduc	tion		
Chapitre 1 :		L'introduction du médiateur	
Chapitre	2:	Les exposés introductifs des avocats	
Chapitre	3:	La session plénière initiale	
Chapitre	4:	Les premiers caucus	
1. L'ar	nalyse	e des points forts et des points faibles	
		les espérances, les espoirs, les rêves et ations	
Chapitre	5:	Les caucus suivants	
Chapitre	6:	Les opinions des avocats en médiation et les caucus avec les avocats	
Chapitre 7 :		Les sessions plénières additionnelles et le protocole d'accord	
PARTIE I	III :	L'AVOCAT FACE AU PROCESSUS DE MÉDIATION	
Introduc	tion		
Chapitre	1:	Avant la première session de médiation	
Aide-mémoire			
Chapitre	2:	Qui doit assister à la médiation (le pouvoir de transiger)	
	décid diatio	eur unique physiquement éloigné du lieu de la n	
2. Les	cas t	ouchant plusieurs décideurs	
3. Le d	Le demandeur doit-il assister à la séance de médiation ? 8		
4. L'as	L'assuré doit-il assister à la médiation ?		
5. Les	expe	erts doivent-ils assister à la médiation ? 84	
6. L'er	nfant	grièvement blessé doit-il assister à la médiation? 8	
7. Le r	néde	cin-défendeur doit-il assister à la médiation ? 8	
Chapitre 3 :		Préparer le client à la médiation 8	
Chapitre	4:	Le cadre de la session de médiation	

Cha	pitre 5	: L'exposé introductif de l'avocat 95			
1.	Les objectifs de l'exposé introductif				
2.	Les pièges à éviter				
3.	En rev	vanche, il y a lieu			
Cha	pitre 6	: Le rôle de l'avocat négociateur dans le cadre d'une médiation			
1.	Quelq	ues conseils pratiques			
Cha	pitre 7	La question fondamentale : pourquoi recourir à la médiation dans un cas particulier ? 107			
1.	La par	tie déraisonnable			
	1.1	À quel moment recourir à la médiation ? 109			
	1.2	Quel médiateur choisir ?			
	1.3	Que faut-il inclure dans la note ou dans le dossier adressé au médiateur avant la séance de médiation ?			
	1.4	Quel sera le meilleur exposé préliminaire ? 110			
2.	Le cor	nseil déraisonnable de l'autre partie			
	2.1	L'inexpérience ou la mauvaise analyse			
	2.2	La mauvaise préparation			
	2.3	L'avidité ou l'ego			
3.	L'avoc	eat récalcitrant			
4.		des parties souhaite que l'autre partie lui présente cuses			
5.	La par	tie qui se sent investie d'une mission			
6.	La partie en colère				
7.	La partie non participante				
8.	Les parties qui ont besoin de communiquer directement 120				
9.	Une p	artie ressent le besoin de recevoir une explication 121			
PAR	TIE IV	: DU GÉNÉRAL AU PARTICULIER			
Cha	pitre 1	: Les intérêts autres que financiers			
1	l 'intér	ât d'âtre ácoutá 126			

2.	L'inté	rêt d'être compris			
3.		érêt de percevoir une expression de regret ou ompassion			
4.	Les ir	ntérêts liés à une relation			
5.	Les ir	ntérêts liés à une relation future			
6.	Les ir	ntérêts liés à la réputation			
7.	Les ir	ntérêts au respect de la confidentialité			
8.	Les ir	ntérêts liés à la dénonciation publique des ements de l'autre partie			
9.		ntérêts liés à la vengeance ou au fait de prouver a partie a « raison »			
10.	Les ir	ntérêts politiques			
Cha	pitre 2	: Quelques techniques pour sortir d'une impasse 131			
1.	Qu'es	st-ce qu'une impasse ?			
2.	Préve	enir les situations d'impasse			
	2.1	L'enseignement de certaines techniques de négociation dans le cadre des caucus			
	2.2	L'évaluation des thèses en caucus			
	2.3	Le contrôle			
	2.4	La préparation			
	2.5	Le pouvoir de transiger			
	2.6	La participation constructive			
	2.7	L'identification des intérêts			
	2.8	Le choix d'un environnement approprié			
	2.9	L'écoute			
	2.10	La flexibilité			
3.	Comr	Comment éviter les situations d'impasse			
	3.1	Faire bouger les gens			
	3.2	Modifier l'environnement			
	3.3	La nourriture			
	3.4	L'humour			

	3.5	Le caucus entre le médiateur et les avocats 13	20
	3.6	Une interruption de séance	
	3.7	Réunir une nouvelle séance plénière	
	3.8	Le médiateur avoue qu'il est à bout d'idées	
	3.9	·	
		Suggérer la possibilité d'une impasse fatale 13	58
	3.10	Revenir sur la question du coût entraîné par le litige s'il devait être porté devant les tribunaux ou devant les arbitres	39
	3.11	Revenir, en caucus, sur les risques	10
	3.12	L'importance de la notion d'« aujourd'hui » 14	10
	3.13	Rappeler aux parties les progrès accomplis 14	10
	3.14	En caucus, poser une question délicate à l'avocat de l'une des parties (à manier avec d'infinies précautions)	40
	3.15	Revenir en caucus sur les objectifs initiaux d'une partie	10
	3.16	Suggérer, en caucus, qu'un objectif est irréaliste ou inatteignable	11
	3.17	Insister sur les relations futures	11
	3.18	Affirmer que toutes les parties présentes font véritablement de leur mieux	11
	3.19	Le médiateur peut inviter l'avocat d'une partie à décrire à celle-ci tout ce qui pourrait se passer si l'affaire devait être portée devant les tribunaux ou devant un arbitre	41
Chap	pitre 3	: Les aspects particuliers de la médiation dans les affaires de responsabilité médicale	13
1.	Pourque sur le	uoi l'action en justice a-t-elle été entamée ou est-elle point d'être entamée ?	14
2.	Les in	térêts du demandeur	17
	2.1	L'intérêt financier	17
	2.2	L'intérêt d'une expression de regret	18
	2.3	L'intérêt d'une explication complète et compréhensible	18
	2.4	L'intérêt de la prévention d'accidents futurs 14	18

	2.5	L'intérêt d'une humiliation publique		
	2.6	L'intérêt lié au deuil		
	2.7	L'intérêt d'en terminer		
	2.8	L'intérêt lié à un certain refus de la réalité 149		
3.	Les ir	ntérêts du professionnel de la santé		
	3.1	L'intérêt lié à la réputation		
	3.2	L'intérêt lié au refus de la réalité		
	3.3	L'intérêt lié à la confidentialité		
	3.4	L'intérêt lié à la vengeance		
	3.5	L'intérêt consistant à diluer la responsabilité ou à la rejeter sur quelqu'un d'autre		
	3.6	L'intérêt lié à la position du médecin au sein de l'hôpital		
	3.7	L'intérêt lié à l'assurance		
	3.8	L'intérêt économique		
4.	Exposé préliminaire de l'avocat			
	4.1	Ce qu'il faut faire		
	4.2	Ce qu'il ne faut pas faire		
5.		Le rôle du médecin, du représentant de l'hôpital et de l'infirmière		
6.	Le rôl	e du représentant de la compagnie d'assurances 155		
7.	La pre	ésence de plusieurs parties défenderesses 156		
8.	À que	el moment recourir à la médiation ?		
Cha	pitre 4	: Les aspects particuliers de la médiation dans les litiges de consommation		
1.	Les ir	ntérêts particuliers du consommateur		
	1.1	Les intérêts économiques		
	1.2	Les intérêts liés à la confiance et à la trahison de celle-ci		
	1.3	L'intérêt de se venger, de punir, de défendre		

2.	Les intérêts particuliers du vendeur ou du commerçant 160				
	2.1	L'intérêt de sauvegarder sa réputation 160			
	2.2	L'intérêt économique			
	2.3	L'intérêt lié à la confidentialité			
	2.4	L'intérêt à éviter des procès perçus comme téméraires et vexatoires			
	2.5	L'intérêt d'éviter un effet « domino »			
	2.6	L'intérêt de défendre une question de principe 162			
	2.7	L'intérêt relatif aux relations futures			
3.		cat doit tenir compte des intérêts particuliers dans xposé préliminaire			
	3.1	L'avocat du consommateur			
	3.2	L'avocat du défendeur			
Cha	pitre 5	: Les facteurs particuliers dans la médiation de conflits commerciaux			
1.	Les litiges entre associés				
	1.1	Une relation personnelle existe			
	1.2	Les parties n'entretiennent pas de relations personnelles			
2.		s entre entreprises portant sur l'interprétation ou ution d'un contrat			
	2.1	Un intérêt à sauvegarder une réputation 167			
	2.2	Un intérêt à préserver la confidentialité 167			
	2.3	Un intérêt portant sur une question de principe 167			
	2.4	Un intérêt à de futures relations d'affaires 167			
	2.5	Un intérêt de nature concurrentielle 168			
	2.6	Un intérêt relatif à des tiers ou des actionnaires 168			
	2.7	Un intérêt tenant à l'intégrité du contrat 168			
Cha	pitre 6	: Les facteurs particuliers dans la médiation de litiges en matière de harcèlement moral ou sexuel 169			
1.	Les lit	iges entre employés au sein de l'entreprise 169			
	1.1	Les facteurs particuliers dans la médiation de litiges en matière de harcèlement moral ou sexuel 169			

		1.1.1	Les intérêts du plaignant 170	
		1.1.2	Les intérêts des personnes accusées 171	
PAR	TIE V :		TRES TECHNIQUES, PROCÉDURE ET RF DE LA GUERRE	
Chap	oitre 1		autres techniques des modes alternatifs règlement des conflits	
1.	Les te	chniqu	es non contraignantes (ou consensuelles) 178	
	1.1	La mé	diation dite « évaluative »	
	1.2		uation préliminaire par un tiers indépendant  Neutral Evaluation)	
		1.2.1	L'évaluation préliminaire des faits 180	
		1.2.2	L'évaluation préliminaire des points de droit	
	1.3	Le mir	ni-procès	
	1.4	L'arbit	rage non contraignant	
2.	Les te	chniqu	es hybrides ou combinées	
	2.1	La « n	ned/arb »	
	2.2	La « c	o-med/arb »	
	2.3	L'« ark	o/med »	
	2.4	La « N	MEDALOA »	
	2.5	L'« ark	oitrage contenu » (high-low arbitration) 185	
	2.6		non contraignant et la médiation après une ère décision judiciaire	
Chap	oitre 2	: Que	elques condidérations de procédure 189	
Chapitre 3 :		,	rémunération des médiateurs aux ts-Unis	
ANN	EXES			
Annexe 1 :			de de pratique en médiation civile ommerciale	
Anne	exe 2 :	Le	questionnaire de Debevoise & Plimpton 211	
BIBL	BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE			
INDEX ANALYTIQUE				